



Deces patron, que va-t-il se passer

Par **dodo16_old**, le **04/09/2007** à **21:21**

mon employeur, directeur labo analyse medic prive, viens de deceder pendant ses conges. un remplaçant etait en poste pour le mois de conges. l' ADASS a autorise la poursuite de l'activite pendant une semaine. quelles sont les solutions qui peuvent etre envisagees et quelles en sont les consequences pour l'emploi.